



## Écho des villes

- Au cours du premier cheminement des consignes de déplacements dictées par un guide oriente spatialement le promeneur... Il propose une approche patrimoniale du lieu tandis que parallèlement des témoignages s'insèrent. Puis, une autre voix s'immisce, qui représente la voix intérieure du promeneur et invite à un rapport sensible avec le parcours paysager.

- La voix guide le visiteur au coeur de la seconde traversée. Chemin faisant, il est alors amené à s'interroger sur l'action même de « marcher », d'« être guidé », de « se perdre ».

son parapluie et de partager cette expérience avec les autres compagnons de ballade.

Le casque d'écoute sur les oreilles, les visiteurs sont orientés grâce à un système MP3-géolocalisé intégré dans la canne du parapluie.

En plus d'exploiter le mobilier existant de l'espace public par le promeneur, ce qui est un des objectifs majeurs de ce projet, la compagnie crée des installations plastiques qui prennent le relais sur la composition sonore, quand cette dernière est moins directive au niveau de la déambulation spatiale.



- Dans une troisième étape, le rapport à l'espace est bouleversé par l'écoute de paysages sonores en décalage avec le réel. Le promeneur peut alors renouer avec son intuition qui devient son propre guide. Au cours de ce voyage, des projections d'images vidéo font la lumière sur ce qui lie le monde végétal et animal. Il est alors temps de reposer

**Pour en savoir plus :**  
**Génaële Blanchon**  
**Compagnie Poudre de lune**  
**20 ter, rue Robert Destarac**  
**65000 TARBES**  
**e.mail: [contact@pouredelune.fr](mailto:contact@pouredelune.fr)**  
**[www.sonopluie.fr](http://www.sonopluie.fr)**

## VIENT DE PARAÎTRE



gains de décongestion de la voirie (3 M€) et les gains liés aux externalités environnementales (0,5 M€). Pour ce qui concerne ce dernier point, les systèmes de vélo en libre-service permettent, en effet, une réduction des nuisances environnementales en termes de gaz à effet de serre, pollution locale, bruit, grâce au report modal de certains déplacements en voiture vers les vélos. Ces externalités peuvent être évaluées à 5 c€ par kilomètre de voiture évité (2,7 c€/km pour la pollution locale, 1,3 c€/km pour le bruit et 0,7 c€/km pour les gaz à effet de serre). Appliqués aux 10 millions de kilomètres qui auraient été parcourus en voiture en l'absence de VLS, les avantages environnementaux peuvent être valorisés à hauteur de 0,5 M€.

Ce résultat est à prendre avec précaution, car il repose sur des données fragmentaires en provenance d'un ensemble limité de systèmes.

Le dossier complet d'évaluation de politique consacrée aux vélos en libre-service réalisé dans le cadre de la Commission des comptes des transports de la nation est disponible sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

## Coûts et avantages des vélos en libre-service

*Selon une note du Conseil général au développement durable (CGDD), les systèmes de vélo en libre-service permettraient d'éviter un certain nombre de nuisances environnementales en termes de gaz à effet de serre, pollution locale, bruit...*

Les systèmes de vélos en libre-service présenteraient un bilan globalement équilibré, leur coût global annuel de 100 M€ étant compensé par des avantages d'un niveau sensiblement équivalent.

Les avantages en termes de gains de temps tenant compte de la pénibilité pour les usagers représentent l'essentiel des avantages (80 M€) devant les gains liés à la décongestion des transports en commun (25 M€), les